

Secrétariat Uniterre

Av. du Grammont 9
1007 Lausanne
Tél : 021 601 74 67
Fax : 021 617 51 75
info@uniterre.ch
www.uniterre.ch

Seco
Wirtschaftliche Entwicklungszusammenarbeit
Hans-Peter Egler
Effingerstrasse 1
3003 Berne

Lausanne, le 24 janvier 2007

Concerne : consultation sur la révision totale de l'ordonnance sur les préférences tarifaires.

Madame, Monsieur,

Nous avons bien reçu votre document et nous vous remercions de l'opportunité de prendre position sur l'ordonnance sur les préférences tarifaires.

Nous nous limiterons à une prise de position de principe sans entrer dans le détail des articles de l'ordonnance.

En préambule nous aimerions souligner qu'Uniterre est membre de la Coordination paysanne européenne et du mouvement paysan international La Via Campesina. C'est dans ce cadre que nous avons régulièrement l'occasion de rencontrer des syndicats et organisations paysannes du monde et notamment des « pays les moins avancés ». C'est tous ensemble que nous avons développé le concept de « souveraineté alimentaire » ; nous y reviendrons plus loin.

Votre initiative peut paraître au premier abord louable puisqu'elle dit vouloir soutenir les « pays les moins avancés » de la planète et notamment leur agriculture en proposant de mettre en œuvre l'initiative « tarif zéro ».

Mais Uniterre, fort de l'expérience de ces nombreux contacts avec des organisations paysannes provenant de ces pays, reste très sceptique quant à ce type d'initiative. Pourquoi ?

Nos partenaires ne revendiquent pas un accès accru aux marchés du nord, mais le droit de pouvoir protéger leurs propres marchés des importations à bas prix provenant de nos latitudes, ceci afin d'assurer durablement leur propre politique alimentaire. Ils demandent donc avec nous que soient interdites les subventions qui permettent d'exporter à des prix inférieurs aux coûts de production. Ils demandent également que nos pays et/ou nos organisations paysannes maîtrisent leurs volumes de production. C'est ces interlocuteurs que nous écoutons prioritairement et non leurs gouvernements « sensés » les représenter.

L'accès aux marchés s'est souvent révélé être un leurre. Il a souvent été synonyme de restructuration massive des secteurs agricoles pour répondre prioritairement aux besoins des pays industrialisés, laissant au second rang les besoins des populations des pays les

moins avancés. Les chiffres macro-économiques positifs cachent souvent des drames massifs pour la paysannerie de ces pays. Par exemple la Thaïlande qui exporte massivement sa production de riz, ce qui est considéré comme un véritable succès commercial, peine à camoufler la pauvreté croissante des paysans de ce pays. L'Indonésie qui renonce à ses productions vivrières pour cultiver de l'hévéa afin de répondre aux besoins de nos pays en réduisant notablement son autonomie alimentaire, provoquant pauvreté et malnutrition dans les campagnes.

Les organisations membres de La Via Campesina militent pour l'application du droit à la souveraineté alimentaire qui signifie le droit de chaque Etat, population, à choisir le type de politiques agricole et alimentaire qu'il souhaite sans dumping vis-à-vis des pays tiers. Ce concept implique de mettre une priorité sur l'agriculture de proximité, de gérer les volumes de production, de renoncer aux subventions à l'exportation, le droit de se protéger des importations à prix de dumping et le droit de soutenir sa propre agriculture pour autant que ces soutiens ne provoquent pas de dumping. Il implique également d'assurer l'accès à la terre, à l'eau, aux ressources naturelles et aux crédits pour les paysan-ne-s.

Nous estimons que votre initiative de préférences tarifaires, qui peut paraître généreuse au premier abord, ne renforcera pas la paysannerie de ces pays. C'est une mauvaise solution à un problème réel d'inégalité entre nos pays et ces pays. De plus, il est quelque peu paradoxal, pour ne pas dire plus, que la Suisse propose cette mesure - sous couvert de développement - sans remettre alors en question sa politique « agressive » d'accès aux marchés de ces pays pour les biens industriels et les services... Comme vous le dites dans votre explication, l'importation de produits provenant de ces pays correspond à moins de 1% de nos importations. N'est-ce pas vouloir faire bonne figure et présenter une façade de générosité au sein de la communauté internationale tout en cherchant à s'imposer dans d'autres secteurs bien plus lucratifs pour notre économie ? Ne pensez-vous pas que ces pays ont tout intérêt à renforcer leur secteur industriel (et pour se faire bénéficier d'un fort taux de protectionnisme industriel comme tous nos pays en ont usé par le passé) afin de répondre aux besoins de la population locale plutôt que d'exporter des matières premières à bas prix ?

Nous constatons également qu'une tendance à une industrialisation de l'agriculture voit le jour dans de nombreux pays. Ces grandes unités appartiennent bien souvent à des multinationales cherchant à s'installer dans les zones de la planète où les standards sociaux et écologiques sont bien plus faibles qu'ici. Ces structures, fortement axées vers l'exportation de produits à bas prix commencent à fleurir ça et là. Elles n'apportent rien aux populations rurales de ces pays. Elles réduisent dans la plupart des cas l'autonomie alimentaire de ces pays et pour finir, elles concurrencent nos producteurs. Les populations rurales de ces pays subissent de plein fouet la mondialisation de l'économie. Elles ne vivent plus de l'agriculture et sont poussées à migrer vers les villes ou leur périphérie et accepter des emplois bien souvent précaires dans ces structures agro-industrielles. Alors qu'en Europe, la restructuration du secteur n'est socialement pas acceptable, ce qui se passe dans ces pays est sans commune mesure.

La vraie question est donc : qui seront les réels bénéficiaires d'une telle initiative ?

En espérant que notre prise de position sera prise en compte, nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Pour Uniterre :
Valentina Hemmeler, secrétaire syndicale
Av. du Grammont 9, 1007 Lausanne
Tél : 021 601 74 67 Fax : 021 617 51 75
info@uniterre.ch / www.uniterre.ch